Source : Unsplash (Xavier von Erlach)

05 2024

Coopératives éphémères de jeunes

Espace collectif d'expérimentation professionnelle et d'émancipation

Comment susciter l'intérêt à entreprendre en collectif plutôt que le seul «esprit d'entreprendre» individuel ? Qu'est-ce que le dispositif et l'espace de la coopérative «éphémère» de jeunes ouvre ou non comme perspectives pour les étudiant·es qui s'y impliquent comme coopérateur·rices ? Aussi bien dans le cadre de la construction de leur projet personnel et professionnel que dans l'émergence d'un regard critique sur le modèle économique dominant et son organisation du travail. À partir de l'expérience d'une coopérative étudiante éphémère mise en place depuis 2018 au sein de l'université Paris 8, cette analyse cherche à interroger l'opportunité pour l'économie sociale et solidaire (ESS) de s'appuyer sur ces espaces destinés aux jeunes afin d'actualiser son projet politique.

Publié sous licence Creative Commons – APMC Smart. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Depuis le 19e siècle, en Europe, l'ESS ne cesse de se réinventer pour résister au capitalisme. Elle est donc par essence un espace de résistance et d'innovation. Dans le cadre de sa thèse, l'auteure de cette analyse s'est intéressée au renouveau de ce projet politique dans les années 1980-2000, alors construit plutôt par des acteurs se revendiquant de l'économie alternative et solidaire, en réponse à la forte institutionnalisation de l'économie sociale.

Ces acteurs ont conçu un projet de résistance appuyé sur leur capacité à déborder l'économie sociale par la base, par le terrain et ses initiatives, en apportant à son projet de nouvelles questions sociales autour du chômage de masse, du développement urbain, des quartiers populaires et des prémices de la question environnementale (autour de l'agriculture biologique par exemple). Aujourd'hui, l'économie solidaire s'est institutionnalisée à son tour, via sa forte intégration aux politiques publiques locales et au monde universitaire.

Ces capacités d'innovation dans le projet politique par la création de nouveaux espaces de résistance semblent se situer, à nouveau, plutôt du côté de l'économie sociale et plus particulièrement du monde coopératif. Les innovations que sont les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) et les coopératives d'activités et d'emploi (CAE) en témoignent.

Cette analyse souhaite donc interroger à nouveau l'actualité de ce projet politique à partir de l'exemple contemporain du dispositif de coopérative éphémère d'éducation à l'entrepreneuriat collectif (C3EC). Le cas de l'expérience de coopérative étudiante éphémère créée depuis 2018 au sein de l'université Paris 8 est à cet égard particulièrement intéressant. En quoi la mobilisation de la jeunesse participe ou non à alimenter un renouvellement du projet politique de l'économie sociale et solidaire ?

En France, les premières expérimentations de coopératives éphémères ont été lancées en 2011, à la suite d'un voyage au Canada d'un collectif d'acteurs de l'ESS. Ils y ont découvert les Coopératives Jeunesse de Services (CJS) québécoises. Une première expérimentation a eu lieu en 2013[1] à l'initiative d'acteurs bretons réunis autour de la CAE Elan Créateur. En plus des CJS (pour les 16-18 ans), sont apparues des Coopératives Jeunes Majeurs (CJM) s'adressant à des jeunes de 18 à 30 ans en recherche d'insertion professionnelle, des coopératives accueillant des personnes migrantes, des chômeur·euses de plus de 45 ans, des réfugié·es, des femmes, des habitant·es de quartier politique de la ville (QPV)...

Les formes et modalités des coopératives éphémères se sont ainsi diversifiées et de nouvelles propositions sont apparues en complément des Coopératives éphémères d'éducation à l'entrepreneuriat collectif (C3EC), comme les entreprises coopératives de jeunes (EJC) portées par le PTCE Sud Aquitaine[2] ou le réseau Kpacité[3].

1 Source : https://lafabriquecooperative.fr/qui-sommes-nous/#notre-histoire
2 Pour en savoir plus sur les ECJ : https://cbe-seignanx.fr/entreprises-cooperative-jeunesses/
3 Pour aller plus loin : https://www.kpacite.fr/

Publié sous licence Creative Commons - APMC Smart. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

© Jonathan Borba (Unsplash)

La coopérative étudiante éphémère Coop'en 8 : un espace critique du modèle économique capitaliste ?

Coop'en 8[4], la coopérative étudiante éphémère de l'université Paris 8 a été expérimentée pour la première fois de mai à juillet 2018. Depuis, elle a connu 4 éditions et une cinquième a débuté en avril 2024. C'est maintenant un dispositif reconnu au sein de l'Université et au-delà[5].

Parmi les effets recensés[6] par les étudiant·es coopérateurrices, deux semblent particulièrement intéressants. Le premier concerne la comparaison que les étudiant·es font spontanément, chaque année, entre leurs expériences professionnelles étudiantes et celle qu'iels vivent au sein de Coop'en 8.

Cet extrait d'entretien avec une étudiante-coopératrice de l'édition 2019 l'illustre :

« Si je dois travailler plus tard avec des gens, ce sera plutôt dans une hiérarchie horizontale comme celle de Coop'en 8. Parce que le fait de savoir que ce que tu dis est pris en compte, ça te donne la force, ça de donne la volonté de le dire. [...] *C'est pour ça que je déteste mon travail au Mac Do parce qu'il y a une telle hiérarchie...* [...] *Au Mac do, je suis équipière polyvalente. On est tout en bas puis le manager, le propriétaire du restaurant, etc. Et le manager, il doit recevoir la pression du propriétaire du restaurant. Il prend tout sur lui puis il vient le remettre sur nous. C'est tout le temps et c'est hyper stressant. »*

4 https://www.univ-paris8.fr/Coop-en-8-la-cooperative-ephemere-etudiante

5 Pour voir les articles, communications scientifiques et grand public liés à ce dispositif : https://www.univ-paris8.fr/Revue-de-presse-et-revue-d-articles

6 Par un questionnaire en ligne réalisé en 2021 et des entretiens menés à chaque édition avec les étudiants et étudiantes par l'auteure de cette analyse.

Publié sous licence Creative Commons – APMC Smart. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le deuxième effet porte sur le déplacement entre le projet entrepreneurial que certain·es envisagent avant leur participation à la coopérative éphémère et le réinvestissement vers leur projet d'études qu'iels réalisent à la suite de cette expérience.

« J'ai toujours un projet dans l'entrepreneuriat, mais je pense que ça ne va pas venir tout de suite. Je vais d'abord travailler et quand j'aurai plus d'expérience, je me lancerai… Suite à la coopérative, je me suis rendu compte que c'était plus difficile que ce que je pensais et qu'il valait mieux être prêt avant de se lancer. Là je vais faire un master. Suite au master, soit je travaille, soit je me lance tout de suite. Ça dépendra des opportunités, de ce qui se présente à moi », témoigne un étudiant coopérateur de l'édition 2019.

À l'occasion de leur participation à Coop'en 8, les étudiant·es sont amené·es à réfléchir à leur projet personnel et professionnel. Certain·es ont continué leurs études et peu ont poursuivi l'aventure entrepreneuriale (en coopérative, en association ou en mode plus classique). Cependant, presque toutes et tous ont modifié leur choix d'études en lien avec le projet professionnel et personnel qu'iels ont exploré à l'occasion de la coopérative. Coop'en 8 est alors utilisé comme un espace permettant de se confronter à leurs propres envies et limites, mais aussi d'en découvrir d'autres.

En créant des activités économiques au sein de la coopérative, iels sont amené·es à formaliser leurs compétences, connaissances et appétences, mais aussi à distinguer celles qu'iels souhaitent professionnaliser. Le lien entre ces trois éléments (compétences, connaissances et appétences) est une source pour la conception des activités économiques de la coopérative à partir duquel la désignation des espaces et moyens de se réaliser soi-même se déplace.

On passe d'une image fantasmée de l'entreprise individuelle comme sommet de la réalisation de soi au choix de changement d'études, vu comme un outil de construction de son projet personnel et professionnel. Ce déplacement du projet personnel des étudiant·es s'opère également au niveau de la vision qu'iels ont de l'organisation du travail et du modèle économique dominant.

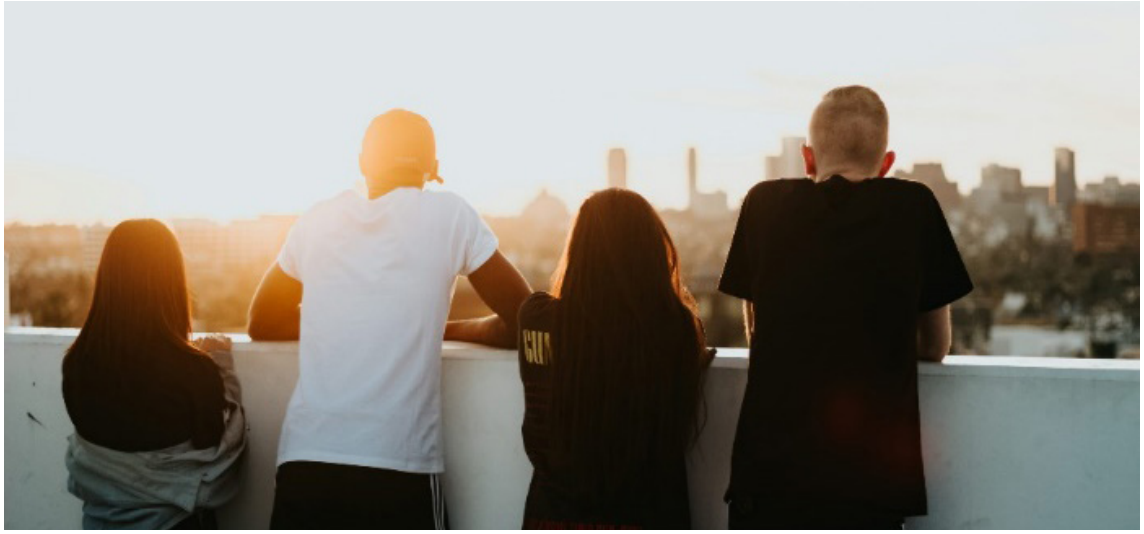

© Devin Avery (Unsplash)

Publié sous licence Creative Commons – APMC Smart. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La coopérative éphémère comme espace de questionnement sur le monde du travail et son projet personnel et professionnel

Les étudiant·es, lorsqu'iels sont interrogé·es sur leur participation à Coop'en 8, comparent celle-ci avec leurs expériences de travail, y compris les stages :

« C'est mieux qu'un stage. En stage, tu travailles tout seul même s'il y a un encadrant, mais ce n'est pas la même relation qu'avec un collectif. Si tu ne sais pas faire quelque chose, tu demandes si quelqu'un sait le faire. Dans un stage, tu travailles seul et tu as un chef qui peut te donner des tâches que tu ne sais pas faire, mais là, tu ne peux pas dire que tu ne sais pas », explique une coopératrice de l'édition 2019.

À ce stade de comparaison spontanée, c'est la relation hiérarchique qui est surtout mise en avant. L'écoute et le fait d'être en position de direction/gestion de la coopérative sont aussi mis en avant comme aspects positifs de l'expérience coopérative :

« Je suis fière de moi. Avant, je ne me faisais pas confiance, j'avais du mal à m'intégrer dans des groupes, j'ai appris avec Coop'en 8 à me faire confiance. Je peux me débrouiller toute seule. [...] C'est un rêve de faire sa propre boîte », partage une coopératrice de 2018.

Les termes autour de la confiance et la maturité sont souvent utilisés pour décrire ce que les étudiant·es retiennent de leur participation, y compris au-delà des seules situations de travail. La **première expérience de la coopérative semble donc être d'ouvrir un espace réflexif pour les étudiant·es sur leur propre trajectoire**.

Est-ce que le caractère autogestionnaire de Coop'en 8 pourrait permettre des expériences préprofessionnelles non « enfermantes », mais, au contraire, ouvrir les possibles en invitant les étudiant·es à réinterroger leur propre désir pour penser leur projet professionnel ? Les entretiens menés avec les étudiant·es en fin d'expérience coopérative éphémère le laissent penser :

« Suite à Coop'en 8, si je devais avoir un nouveau poste à responsabilité (comme la gestion de la trésorerie), je me sentirais de le faire. Avant, je me disais « non, je ne veux pas de poste à responsabilité, je veux être au plus bas de la chaîne, comme en stage ». Mais aujourd'hui, je me dis, avoir un peu de responsabilités, avoir une place un peu plus « forte », je me sens capable de le faire » (étudiante en L3 cinéma au moment de Coop'en 8, édition 2019).

Tou·tes les ancien·es étudiant·es-coopérateur·rices n'ont pas fait le même chemin, mais la plus grande partie a modifié son projet professionnel à partir d'une relecture de son propre parcours et de la confrontation entre ses envies, fantasmes et leur mobilisation dans la réalisation d'activités professionnelles marchandes. Au-delà de la confiance en leurs capacités et en eux-mêmes que l'expérience leur apporte, iels soulignent les dimensions stressantes de la gestion d'une entreprise :

Publié sous licence Creative Commons – APMC Smart. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

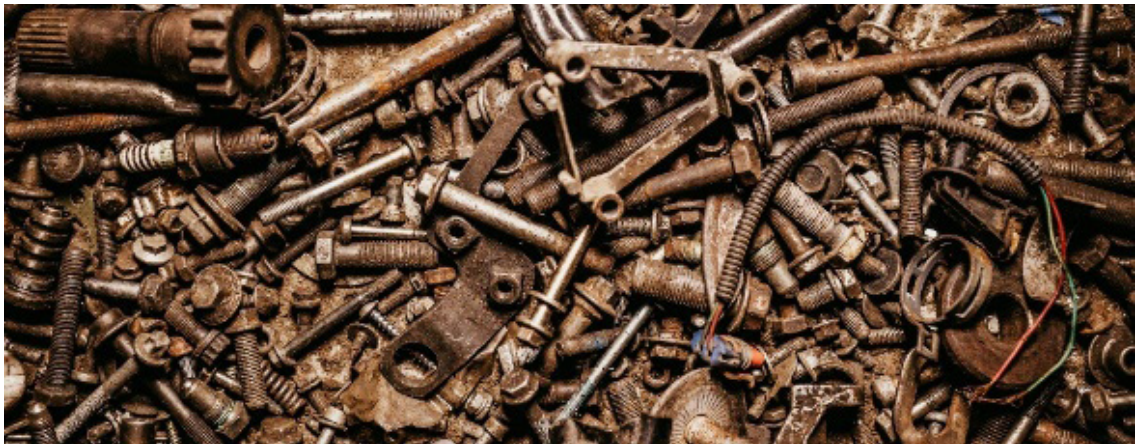

© Jonathan Borba (Unsplash)

« J'ai travaillé sur les questions de trésorerie et de comptabilité et dans le comité de coordination on était trois personnes. Notre rôle était de préparer les CA, recevoir les commandes, présenter les avances des pôles, l'état des commandes. Ce qui faisait en sorte que les choses marchent bien. Et ça, j'ai adoré […]. *Ce n'est pas toujours facile d'être « cheffe », car s'il y a un problème, s'il y a un doute, si quelque chose n'est pas clair, tout le monde se tourne vers toi… Donc, vraiment, savoir gérer les questions, les appels, les doutes, les moments de crise de tout le monde, parce que les gens ne voient pas comment s'en sortir… Il faut vraiment être là pour aider les gens, être accessible, à l'écoute. Et ça m'a beaucoup plu, j'ai trouvé ça vraiment intéressant »*, nous raconte une coopératrice de 2019.

Si cette coopératrice a apprécié cette dimension, pour beaucoup elle est facteur de stress et parfois de tensions :

« J'ai eu peur de m'emporter à plusieurs reprises et de mettre en péril la suite de l'expérience, mais le fait d'être confrontée à de telles situations m'a fait gagner en patience. J'ai aussi eu peur de ne servir à rien pendant la mission, de ne pas réussir à gérer le temps consacré à mes études et celui à Coop'en 8 », partage une coopératrice de 2022.

C'est également le fait d'avoir su dépasser ces difficultés qui les rend fier·ères de leur production :

« On a été très fiers du chiffre d'affaires qu'on a réalisé […] *Certes, on a travaillé de manière très intensive, mais il ne faut pas négliger le fait qu'on n'est vraiment parti de rien.* […] *Ce sont des choses à prendre en compte quand on regarde le chiffre d'affaires aussi. Je pense que c'est une belle réussite de pouvoir faire ça en 3 mois »*, exprime un coopérateur de 2021.

Quel que soit le niveau de stress, les tensions ou la fatigue provoqués par la participation à Coop'en 8, tou·tes les étudiant·es repensent leur projet professionnel et personnel. Beaucoup souhaitent utiliser l'expérience de la coopérative pour tester les possibilités de professionnalisation ou de marchandisation d'activités qu'iels réalisent bénévolement pendant leurs études.

Publié sous licence Creative Commons – APMC Smart. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Cela a été le cas, par exemple, d'une étudiante qui souhaitait faire une activité professionnelle à partir des ateliers d'écriture théâtrale qu'elle organisait dans une association pour des personnes au chômage. La participation à la coopérative et la prise de conscience de la réalité entrepreneuriale, même au sein de structures plus protectrices comme les CAE, l'on conduite à renoncer à ce projet. Elle s'est finalement rendu compte que ce qui lui plaisait dans l'animation de ces ateliers était justement qu'elle le faisait dans le cadre d'un engagement bénévole et non comme un métier. Elle a donc poursuivi ces ateliers au sein d'une association et a repris son métier d'éducatrice.

La coopérative éphémère comme espace collectif de questionnement du modèle économique capitaliste

La coopérative étudiante éphémère permet aussi de développer l'esprit critique des étudiant·es vis-à-vis du modèle économique libéral. Cette préoccupation est d'autant plus aigüe que les programmes de création d'entreprises pour encourager les étudiant·es à développer leur « esprit d'entreprendre » se multiplient au sein des universités. Ils participent ce faisant à la libéralisation de l'enseignement supérieur en se calquant sur le modèle des écoles (Chambard, 2020).

Ainsi, le projet Coop'en 8 s'inscrit dans la volonté de proposer aux étudiant·es, au sein même de l'université, la découverte des modèles alternatifs propres à l'économie sociale et solidaire (Ros et al., 2022). Un étudiant de l'édition 2021 a complètement modifié son projet personnel suite à son passage à Coop'en 8. Initialement, il souhaitait créer une entreprise individuelle de réparation de matériel informatique. Il a finalement créé une association avec deux étudiantes rencontrées dans le cadre de la coopérative. Cette association propose depuis janvier 2022 un service gratuit de réparation et de formation à l'autoréparation des outils informatiques des étudiant·es de Paris 8. Elle s'appuie sur les compétences des étudiant·es en informatique, qui bénéficient à leur tour d'un espace d'application au sein même de l'université, et d'étudiant·es bénévoles qui valorisent leur participation via la validation d'un EC[7] engagement.

D'un projet économique classique et individuel a émergé un projet d'utilité sociale à l'occasion de la rencontre et de l'expérience coopérative. Plus modestement, plusieurs étudiant·es ont réorienté leur choix d'études vers des master ESS suite à cette expérience.

La dimension collective du projet est perçue par les coopérateurs et coopératrices

7 Elément de composante, il s'agit d'un module autonome que les étudiant·es peuvent valider à la place d'un cours classique en valorisant leur engagement dans une association. En Belgique, on parle de « crédits d'enseignements » (ECTS).

Publié sous licence Creative Commons – APMC Smart. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

comme un facteur d'apaisement. Pour beaucoup d'entre elleux, même s'il demande plus de concertation et de prise en compte des avis des autres, y compris quand ils sont divergents des siens, le modèle coopératif apparait comme protecteur et rassurant :

« *Vivre la coopérative, c›est se donner une chance de surmonter sa timidité ! Certains membres de la coopérative se sont vraiment ouverts aux autres et je pense que comme moi, cette aventure les a vraiment aidés. Le système de coopérative, permet de faire ressortir le meilleur de chacun, de partager ses compétences et d'apprendre des autres.* [...] *J'ai pris confiance en moi, c'est quelque chose qui m'aidera dans mes projets futurs* », témoigne une coopératrice de 2022.

Le support du collectif opère comme un facteur de sécurisation autorisant la mise en action et les prises de risque qui y sont associées :

« *Je trouve que le modèle des coopératives est beaucoup plus rassurant puisque si jamais demain je suis en incapacité de travailler, je suis protégée* », dit une coopératrice de 2022.

Au-delà de proposer une autre manière d'entreprendre plus collective et plus démocratique, la participation à Coop'en 8 invite les étudiant·es à interroger le modèle économique capitaliste :

« *Avant d'intégrer la coopérative, on s'est dit, on va créer une entreprise, on va créer une boisson et on va faire de l'argent. Mais après les ateliers, les formations, c'est là que l'on s'est rendu compte qu'il y a le profit, mais que l'important ce n'est pas la quête de profit, mais c'est plutôt de créer la valeur sociale. Un étudiant disait qu'au fil de l'expérience, cela lui avait donné une vision altruiste de l'économie. Jusque-là, il ne voyait pas l'économie comme un moyen d'aider la communauté. Nos visions, comme membres de Coop'en 8 ont changé, nos visions de l'entrepreneuriat et nos visions de l'économie* », témoigne une coopératrice de 2024 lors de l'atelier sur les coopératives d'*étudiant*·es aux rencontres du RIUESS [8] *à Metz en mai 2024.*

© Motoki Tonn (Unsplash)

8 Le Réseau Interuniversitaire pour l'économie sociale et solidaire (RIUESS) existe depuis presque 30 ans en France et organise chaque année des rencontres à la fin mai. Pour en savoir plus : https://riuess.org/

Publié sous licence Creative Commons – APMC Smart. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La coopérative éphémère étudiante comme miroir du rendez-vous manqué[9] entre les jeunes des quartiers populaires et le projet politique de l'ESS promis par les CJM

Il faut cependant constater que peu d'étudiant·es ont poursuivi une activité en CAE suite à leur passage par une coopérative éphémère. En effet, depuis 2011, sur 180 CJS, un seul jeune a poursuivi son parcours en CAE[10]. Il s'agit d'un étudiant ayant participé à Coop'en 8 qui a intégré par la suite Coopaname[11] comme entrepreneur-associé sans pour autant développer une réelle activité rémunératrice. Ce « rendez-vous manqué », repose sur un malentendu initial induit par l'imaginaire puissant de l'entrepreneuriat individuel chez les jeunes (Bouadi et al., 2024), en décalage avec la réalité de l'expérience proposée :

« *Après 3 coops, j'ai quand même l'impression que l'entreprenariat c'est vraiment un tout petit pied à l'étrier. Enfin ils arrivent à faire des choses et ça arrive à concrétiser le travail des coopérants. Mais le cœur du projet, pour moi, ça reste quand même plus une bulle, un SAS pour les aider à retravailler un peu, leur donner des idées sur ce qu'ils pourraient faire par la suite. Travailler avec elles et eux leur recherche d'emploi, de formation. Faire des ateliers sur des thématiques un peu autres que scolaires, les faire rencontrer un réseau…* » nous raconte un animateur de plusieurs CJM[12].

Alors que le projet initial visait à encourager la prise d'initiative des jeunes en mobilisant les outils de l'ESS et notamment le modèle des CAE, sa mise en œuvre ciblant en priorité l'insertion et la réinscription dans un parcours d'aide sociale des jeunes est venu percuter cet objectif. La multiplication des coopératives éphémères a fait que Coopaname, la CAE co-porteuse de ces projets, se retrouve débordée pour suivre autant de coopératives éphémères en même temps (parfois jusqu'à 6) avec un traitement spécifique par rapport à la gestion quotidienne des activités des autres entrepreneur·euses-associé·es. Son accompagnement s'est donc standardisé et se réduit à la partie administrative de portage des activités, au détriment de l'animation des coopératives.

Les tensions entre le souhait des jeunes de créer leur entreprise pour avoir rapidement accès à un revenu dans un contexte de pénurie d'emploi et la réalité de ce qu'offre la coopérative éphémère vont conduire certain·es jeunes, non seulement à ne pas adhérer au modèle entrepreneurial coopératif, mais aussi à le rejeter (Lapoutte et Ros, 2023). Les jeunes ne semblent pas toujours faire

9 Emprunt la notion de « rendez-vous manqué » à Olivier Masclet et son ouvrage *La gauche et les cités Enquête sur un rendez-vous manqué*, Editions La Découverte, 2003.

10 Information issue d'un échange sur le dispositif des CJS lors des rencontres du RIUESS à Metz en 2024.

11 Coopaname est l'une des plus importantes CAE française. Elle est un acteur majeur au développement des coopératives éphémères de jeunes en Ile-de-France, y compris dans les universités.

12 Extrait d'entretien réalisé par l'auteure dans le cadre de la recherche COOPEEC.

Publié sous licence Creative Commons – APMC Smart. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

la différence entre l'entrepreneuriat en coopérative et d'autres dispositifs créés pour développer l'entrepreneuriat dans les quartiers populaires sur un modèle purement capitaliste[13].

Le projet de Paris 8 est perçu comme en dehors des autres CJM, et donc en dehors des dispositifs prévus et des contraintes liées à leurs financements, ce qui lui a permis de moins souffrir de ces tensions. Les deux premières coopératives ont été accueillies dans les locaux de Coopaname 93. Plusieurs étudiant·es ont participé aux formations de la CAE avec d'autres coopanamien·nes et ont été invité·es à ses universités de printemps. Iels ont ainsi pu être sensibilisé·es et s'intégrer à la vie de la coopérative, ses valeurs et ses pratiques.

Si la question de l'entrepreneuriat intéresse les étudiant·es, créer rapidement une entreprise génératrice de revenus n'est pas leur priorité. Iels sont à la recherche d'expériences professionnelles, d'information sur la législation autour de la création d'activités, d'inscription dans un collectif ou un réseau, d'envie de découvrir l'économie sociale et solidaire et de la « vivre pour de vrai ».

Cette distance par rapport à l'emploi et au besoin de revenu immédiat libère les étudiant·es coopérateurs et coopératrices de contraintes économiques, leur donnant ainsi l'espace pour penser et expérimenter des modèles alternatifs. Une fois libéré·es de ces contraintes, la coopérative peut alors devenir l'espace d'investissement, d'expérimentation et de transformation sociale propre à alimenter le projet politique de l'ESS et continuer à lui garantir sa dimension critique et émancipatrice vis-à-vis du capitalisme et de ses conséquences.

Elodie Ros[14]
Mai 2024

13 Par exemple le programme de microfinance *Positiv Planet*, promu par Jacque Attali.

14 Chercheuse associée au LADYSS (UMR 7573) et chargée de projet au SCUIO-IP de l'université Paris 8, membre de LUCI (l'Université coopérative internationale de Paris 8) et du LISRA (Laboratoire social de recherche-action).

Publié sous licence Creative Commons – APMC Smart. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

SOURCES ET RESSOURCES

Bibliographie

Catherine Bodet et Thomas Lamarche, « Des coopératives de travail du XIXe siècle aux CAE et aux Scic : les coopératives comme espace méso critique », in *RECMA*, 2020/4 (N° 358)

Lamia Bouadi, Omar El Jid et Elodie Ros, « Quel projet politique pour quel mode d'entrepreneuriat collectif ? Un questionnement des CAE par les coopératives éphémères », Communication aux XXIIIème Rencontres du RIUESS, Metz, mai 2024

Olivia Chambard, *Business model. L'université nouveau laboratoire de l'idéologie entrepreneuriale,* La Découverte, collection « Laboratoire des Sciences sociales », 2020

Marius Chevallier, Sandrine Rospabe et Elodie ROS, « L'animation de « coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif » : une identité professionnelle problématique », in *Animation socioculturelle professionnelle : acteurs et enjeux contemporains, pour quelles perspectives ?*, Carrières Sociales Éditions, 2021

Alexandrine Lapoutte et Laetitia Planas, « Coopératives Jeunesse de Services : une initiation au pouvoir d'agir », in *RECMA*, vol. 365, n°3, 2022, pp. 84-99

Alexandrine Lapoutte et Elodie Ros, « Pourquoi intégrer une CEEC pour devenir entrepreneur coopérant ? », Communication aux XXIIème Rencontres du RIUESS, Avignon, mai 2023

Elodie Ros, Lamia Bouadi et Carole Brunet, « Vers de nouvelles formes d'ancrage de l'économie sociale et solidaire au sein des universités françaises », in *RECMA*, vol. 360, n°2, 2021, pp. 26-41

Sandrine Rospabe, Emmanuelle Maunaye et Hélène Le Breton, « Les coopératives jeunesse de services importées du Québec. Pour un rapprochement des acteurs « économiques » et « éducatifs » de l'ESS ? », *RECMA*, vol. 344, n° 2, 2017, pp. 89-103

Sites internet

Entreprises coopératives jeunesse : https://cbe-seignanx.fr/entreprises-cooperative-jeunesses/

Coop'en 8 : https://www.univ-paris8.fr/Coop-en-8-la-cooperative-ephemere-etudiante

Réseau interuniversitaire de l'ESS (RIUESS) : https://riuess.org/

Publié sous licence Creative Commons – APMC Smart. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles